

FRANÇÉS

Le réalisateur sud-coréen Kim Ki-duk est mort le 10 décembre à cause du coronavirus alors qu'il se trouvait en Lettonie. Des sources diplomatiques ont confirmé sa mort, expliquant être en contact avec sa famille pour le **rapatriement du corps**.

Au cours des dernières années, Kim Ki-duk s'était rendu en Russie et dans d'autres pays ex-soviétiques, où il était très apprécié. Selon les médias lettons, le réalisateur de 59 ans comptait acheter une propriété en Lettonie et demander un certificat de résidence dans ce pays balte. Artur Veeber, producteur installé en Estonie, a déclaré que tous deux travaillaient sur un nouveau projet et que Kim Ki-duk devait retourner à la mi-décembre en Estonie pour une rétrospective à l'occasion de son sixième anniversaire, le 20 décembre.

Issu d'un milieu modeste, fils d'un vétéran de la guerre de Corée aux pulsions violentes, Kim Ki-duk avait abandonné ses études à 14 ans pour aller travailler à l'usine. Après un service militaire dans le corps des marines coréens et un séjour d'un an en France, il s'était formé en autodidacte au cinéma.

« Enfant terrible » du cinéma asiatique, le réalisateur a acquis une renommée mondiale en dessinant un portrait audacieux de la violence extrême et de la brutalité humaine, dans des films riches en allégories. Il a réalisé une vingtaine de films, dont *L'Île*, en 2000, *Printemps, été, automne, hiver... et printemps*, en 2003, et *Samaria*, qui remporte l'Ours d'argent au Festival international du film de Berlin en 2004, avant le Lion d'or au Festival international du film de Venise pour *Pietà* en 2012.

Ses films violents ont divisé le public, certains l'accusant de **misogynie** et d'autres saluant sa création et la représentation d'un milieu social rarement observé dans d'autres films.

Le réalisateur a aussi été mis sur le devant de la scène pour des accusations d'abus sexuels et physiques envers une actrice lors du tournage de *Moebius*, en 2017. Le parquet avait classé sans suite les accusations d'abus sexuels faute de preuve, mais le cinéaste avait dû payer une amende pour agression physique. Kim Ki-duk n'a jamais répondu aux accusations, mais a porté plainte contre une association coréenne de défense des droits des femmes pour l'avoir stigmatisé à ce sujet.

D'après *Le Monde* avec AFP. Publié sur www.lemonde.fr le 12.12.20

Lisez attentivement le texte, puis répondez en français à toutes les questions, en tenant compte des indications qu'on vous donne :

1. Écrivez en français une phrase d'élaboration personnelle qui puisse résumer ou synthétiser le texte [1 point].
2. Expliquez en français le sens des mots suivants (**en caractères gras** dans le texte) [1 point] :
 - 2.1. Rapatriement du corps.
 - 2.2. Misogynie.
3. En utilisant l'information offerte par le texte, répondez en français et avec vos propres mots à la question suivante [2 points] : Où se trouvait Kim Ki-duk au moment de sa mort et pour quels motifs ?
4. En utilisant l'information offerte par le texte, répondez en français et avec vos propres mots à la question suivante [2 points] : Quelles ont été les conséquences du tournage du film *Moebius* pour la vie privée de Kim Ki-duk ?
5. Répondez en français à ces questions de grammaire [2 points] :
 - 5.1. Mettez le sujet souligné au pluriel et réécrivez la phrase en faisant les modifications nécessaires : Le réalisateur est mort alors qu'il se trouvait en Lettonie ; des sources diplomatiques ont confirmé sa mort.
 - 5.2. Réécrivez les phrases à la forme négative : Il s'était rendu en Russie. Le réalisateur a demandé un certificat de résidence.
6. Répondez en français (100 mots environ) [2 points] : Aimez-vous le cinéma ? Quel est votre genre de film préféré ?